

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Lumière sur les plus récentes productions de l'Office

NOUVELLES DE L'OFFICE

La Semaine québécoise des personnes handicapées approche à grands pas!

La violence conjugale vécue par les femmes avec incapacité

Une campagne pour soutenir les plus petites municipalités

Intimidation des personnes handicapées : de nouveaux outils pour sensibiliser les jeunes sont maintenant disponibles

Maintien en emploi et développement des compétences des employées et employés handicapés

ACTUALITÉS

Les nouveaux projets d'expérimentation et de recherche subventionnés par l'Office cette année

Budget fédéral 2024

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Lumière sur les plus récentes productions de l'Office



Monsieur Daniel Jean

Avec l'adoption de la nouvelle planification stratégique 2024-2028 de l'Office, nous avons annoncé notre vision : agir en tant qu'acteur central dans l'identification, la promotion et la mise en œuvre de solutions novatrices en vue de réduire les obstacles que rencontrent les personnes handicapées et leur famille.

Nous vous présentons dans ce numéro, en appui à cette vision, des articles sur des travaux de l'Office qui permettent de jeter un regard objectif sur les obstacles rencontrés par les personnes handicapées et sur les solutions pouvant être mises en place. Que ce soit en lien avec la violence conjugale, l'intimidation, l'emploi ou tout autre domaine de la vie en société, ils peuvent rendre compte de la réalité de ces personnes, informer la population, la sensibiliser, mais aussi l'outiller pour qu'elle prenne part à l'action.

Ce numéro d'Express-0 met ainsi en lumière certaines des dernières productions de l'Office liées à ces thèmes. Je vous invite à en prendre connaissance et à réfléchir sur les actions à entreprendre afin d'en tirer profit et de bâtir une société plus inclusive. N'hésitez pas non plus à les partager au sein de votre réseau.

Bonne lecture!

NOUVELLES DE L'OFFICE

La Semaine québécoise des personnes handicapées approche à grands pas!

Sous le thème « Ouvrons le dialogue », la 28e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées (Semaine) vise à montrer que nos idées préconçues peuvent nous empêcher de passer à l'action à l'égard des personnes handicapées.

Du 1er au 7 juin prochain, la porte-parole de la Semaine, Rosalie Taillefer-Simard, accompagnée de l'ambassadeur, Luca Patuelli, vous inviteront à passer à l'action pour accroître le pouvoir d'agir des personnes handicapées afin qu'elles puissent contribuer à 100 % de leurs capacités.

Surveillez la campagne publicitaire de la Semaine qui se déroulera du 20 mai au 9 juin. Elle mettra de l'avant les inconforts ou malaises vécus par les personnes sans incapacité, qui parfois ne savent pas trop comment agir auprès des personnes handicapées. À cet égard, le visuel moteur illustre de manière typographique un monologue intérieur qui nous empêche d'agir, pour faire apparaître l'action possible lorsque nous sortons de nos idées préconçues.

Vous pouvez contribuer à promouvoir ce message positif en mettant de l'avant le matériel promotionnel de la Semaine dans vos organisations. Tous nos visuels sont maintenant disponibles en téléchargement dans la section Web du matériel promotionnel de la Semaine. Choisissez parmi les différents formats disponibles comme les affiches, dépliants, boutons Web et visuels pour les réseaux sociaux.

Si ce n'est pas déjà fait, il vous reste encore quelques jours pour commander l'affiche et le feuillet en format papier de la Semaine en remplissant le formulaire de commande avant le **17 mai prochain**.

N'oubliez pas de nous suivre sur les réseaux sociaux!

Surveillez nos pages Facebook, Instagram et LinkedIn pour découvrir du nouveau contenu publié en lien avec la Semaine. Partagez nos publications ou créez les vôtres en utilisant le mot-clic **#SQPH2024** pour mettre en valeur vos actions dans le cadre de cet événement. Profitez de cette occasion pour contribuer à rendre notre société plus inclusive.



NOUVELLES DE L'OFFICE

La violence conjugale vécue par les femmes avec incapacité

Une nouvelle étude de l'Office révèle que plus de la moitié des Québécoises avec incapacité ont vécu de la violence conjugale. Ce sont 51 % d'entre elles qui ont vécu au moins un épisode de violence de la part d'un partenaire intime, comparativement à 35 % des femmes sans incapacité. La situation de ces femmes est préoccupante et nécessite des interventions adaptées à leur réalité.

La violence entre partenaires intimes peut se manifester sous plusieurs formes. Elle peut être psychologique, verbale, financière, physique ou sexuelle. Ces formes de violence prennent souvent l'apparence d'un cycle de comportements dommageables et répétitifs : tension, agression, justification et réconciliation.



Portrait de la violence entre partenaires intimes vécue par les femmes avec incapacité au Québec

Le rapport produit par l'Office analyse la violence entre partenaires intimes vécue par les femmes avec incapacité à partir des données de 2018 de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de Statistique Canada. Les résultats montrent que près d'une femme avec incapacité sur six (16 %) a vécu de la violence venant d'un partenaire intime dans l'année précédant l'Enquête, une proportion significativement plus élevée que pour les femmes sans incapacité (11 %).

On y apprend également que :

- 60 % des jeunes femmes avec incapacité (de 15 à 34 ans) comparativement à 32 % des femmes âgées (65 ans et plus) rapportent avoir vécu de la violence de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie.
- Les femmes ayant une incapacité cognitive (66 %), une incapacité liée à la santé mentale (63 %) ou une incapacité physique (48 %) ont vécu de la violence de la part d'un partenaire intime dans une proportion plus élevée que les femmes sans incapacité (35 %).
- Les femmes ayant une incapacité très grave ont vécu de la violence de la part d'un partenaire intime en proportion plus élevée que les femmes ayant une incapacité légère, soit 62 % contre 48 %.
- Parmi les femmes ayant vécu de la violence entre partenaires intimes, les femmes avec incapacité sont proportionnellement plus nombreuses que celles sans incapacité à avoir vécu de la violence de la part de 3 partenaires ou plus (9 % contre 4,4 %).

Adapter l'aide offerte aux besoins des femmes avec incapacité

Les conclusions de cette étude sur la violence vécue par les femmes avec incapacité démontrent la nécessité de développer des interventions adaptées qui répondent à leurs besoins spécifiques.

Il importe également que les ressources d'aide soient accessibles. Pensons notamment à l'accessibilité des ressources d'hébergement et à l'information disponible en médias adaptés.

Si vous êtes dans une telle situation ou si vous avez des doutes, de l'aide existe. Consultez les ressources disponibles pour les personnes victimes de violence conjugale.

NOUVELLES DE L'OFFICE

Une campagne pour soutenir les plus petites municipalités

« Agir pour les personnes handicapées, plus simple que vous pensez! ». C'est sous ce thème qu'une campagne de l'Office auprès des municipalités de moins de 15 000 habitants a récemment été lancée. Cette campagne a pour but de les sensibiliser à l'importance de rendre leur environnement plus inclusif pour les personnes handicapées et de les outiller pour poser des gestes concrets.

Au cours des prochains mois, des outils clés en main préparés exclusivement pour ces municipalités, de même que des conseils et des références, leur seront fournis en primeur par courriel.

Des outils mis à jour pour vous

Dans le cadre de sa campagne, l'Office est également fier d'annoncer la mise à jour récente de deux outils très importants : le Répertoire des programmes et mesures pouvant soutenir les municipalités et leurs partenaires dans la réduction des obstacles à la participation sociale des personnes handicapées et le Recueil de bonnes pratiques pour les municipalités. N'hésitez pas à les consulter!

Écrivez-nous!

Vous œuvrez au sein d'une municipalité de moins de 15 000 habitants et souhaitez agir? N'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse info@ophq.gouv.qc.ca pour obtenir des références pertinentes et du soutien! Faites-nous également connaître vos bons coups à l'égard des personnes handicapées afin qu'ils soient partagés à d'autres pour les inspirer!



NOUVELLES DE L'OFFICE

Intimidation des personnes handicapées : de nouveaux outils pour sensibiliser les jeunes sont maintenant disponibles

L'intimidation chez les jeunes est une problématique dont nous entendons encore souvent parler, malheureusement. Compte tenu de leur différence, les enfants handicapés sont plus susceptibles de vivre ce genre de situation.

Afin de les sensibiliser à cette réalité, l'Office a produit des outils qui s'adressent principalement aux jeunes de 10 à 12 ans.

Plongez dans l'histoire de Zoé, Léon et Juliette

Trois courtes vidéos qui présentent des situations d'intimidation vécues par des jeunes handicapés ont été réalisées. On y découvre les types d'incapacité, les formes d'intimidation et les conséquences qu'elles peuvent avoir. Elles mettent en lumière :

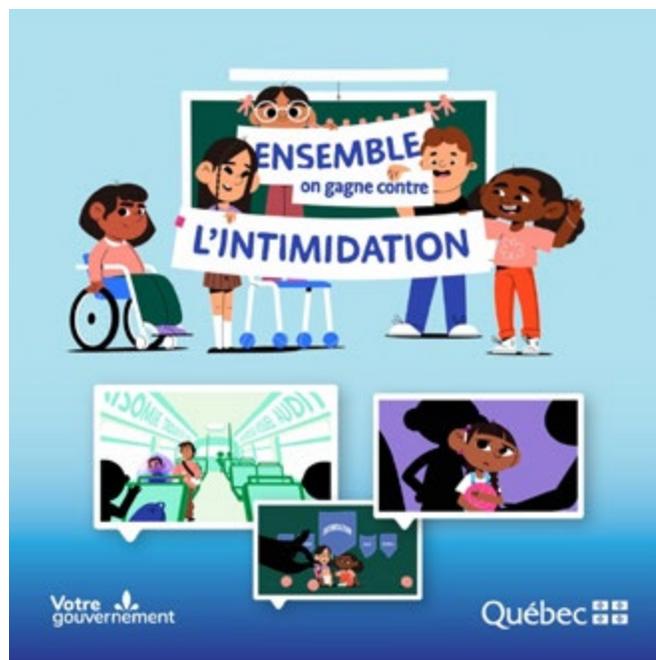
- Zoé, qui a une incapacité physique;
- Léon, qui a un trouble du spectre de l'autisme;
- Juliette, qui a une incapacité auditive.

Les vidéos véhiculent le message que les personnes handicapées ont besoin d'alliés, pas d'intimidateurs, et qu'« Ensemble, on gagne contre l'intimidation ».

Un document pour ouvrir la discussion

Un document complémentaire aux vidéos contenant des informations théoriques et des activités pratiques est également disponible. Il est destiné au personnel scolaire et aux intervenantes et intervenants qui travaillent auprès des jeunes. Il aborde :

- la définition de l'intimidation et de la cyberintimidation;
- l'intimidation et les personnes handicapées;
- les formes d'intimidation;
- les conséquences de l'intimidation.



L'organisation d'activités interactives peut être une occasion tout indiquée d'utiliser les outils pour informer, amorcer une discussion et susciter la réflexion chez les jeunes quant à leurs comportements. Ces moments d'échanges leur permettront :

- d'améliorer leurs connaissances sur cette problématique;
- de remettre en question certaines croyances ou attitudes.

Une problématique bien réelle

Des données récentes^[1] révèlent qu'environ 12 % des personnes de 12 ans et plus au Québec ont vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation au cours des 12 mois précédant l'étude, tous contextes confondus (à l'école, au travail ou dans un autre contexte).

De nombreuses conséquences

Les personnes ayant une incapacité ont ressenti des effets négatifs dans une proportion significativement plus élevée que les personnes sans incapacité.

Les effets négatifs peuvent affecter :

- le travail;
- les relations amicales ou familiales;
- la manière dont elles se perçoivent;
- la santé physique.

Ces statistiques démontrent clairement qu'il s'agit d'un sujet qu'il ne faut pas prendre à la légère. Les jeunes doivent être en mesure de reconnaître une situation d'intimidation et les conséquences qui en découlent. L'utilisation des outils produits peut être une bonne façon de leur rappeler que la différence peut être une source de découvertes et d'enrichissements plutôt qu'une source de peur et d'intolérance.

^[1] Les données proviennent de L'Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022 (EQRS) portant sur l'intimidation et la cyberintimidation vécues par les personnes âgées de 12 ans et plus réalisé par l'Institut de la statistique du Québec.

NOUVELLES DE L'OFFICE

Maintien en emploi et développement des compétences des employées et employés handicapés

De nouveaux outils pour soutenir les organisations inclusives

Les valeurs de diversité et d'inclusion sont au cœur de nombreuses organisations qui intègrent des personnes handicapées au sein de leurs équipes de travail. Mais lorsque le processus d'accueil est terminé, comment favoriser leur maintien en emploi? Quelles pratiques adopter afin de leur permettre de développer leur plein potentiel?

C'est pour répondre à ces questions que l'Office des personnes handicapées du Québec a conçu deux outils destinés principalement aux gestionnaires ou encore aux équipes de ressources humaines. Ils abordent :

- les stratégies pour le maintien en emploi des personnes handicapées;
- le développement des compétences des personnes handicapées en milieu de travail.

Des stratégies de rétention adaptées aux personnes handicapées

Dans le contexte actuel de la rareté de main-d'œuvre, la rétention du personnel est un enjeu important pour les organisations. Après tous les efforts déployés pour attirer, embaucher et former ces précieux employés, une dernière étape ne doit pas être négligée : mettre en place des stratégies qui permettront de les garder. Bien que celles-ci s'adressent à tout le personnel, certaines sont plus performantes lorsqu'il s'agit du maintien en emploi des personnes handicapées.

L'Aide-mémoire - Stratégies pour le maintien en emploi des personnes handicapées met en lumière différents leviers de gestion qui permettent l'élaboration de stratégies adaptées. Parmi ces leviers, on retrouve entre autres :

- l'organisation des tâches ou du temps de travail;
- la collaboration dans l'équipe de travail;
- l'aménagement du poste de travail;
- l'accessibilité des lieux et du transport;
- le développement des compétences et de la formation;
- etc.

Les diverses mesures qui en découlent visent à réduire les obstacles que peuvent rencontrer les employées et employés handicapés dans leur milieu de travail ou dans l'accomplissement de leurs tâches. Elles favorisent ainsi leur performance et leur épanouissement professionnels : des ingrédients clés pour intégrer de manière durable du personnel handicapé!

Le développement des compétences : des stratégies multiples et diversifiées

Développer les compétences du personnel handicapé est une bonne pratique à adopter pour favoriser le maintien en emploi. Elle apporte aussi plusieurs autres bénéfices, tant pour les employeurs que pour les employées et employés.

Par où commencer? Quelles mesures mettre en place pour permettre au personnel handicapé de développer son plein potentiel?

L'outil Développement des compétences des personnes handicapées en milieu de travail : des exemples pour s'inspirer présente des portraits d'organisations québécoises ayant exploré différentes façons de faire. Ces dernières partagent leurs pratiques gagnantes. Vous découvrirez aussi :

- les bénéfices observés tant pour l'organisation que pour le personnel;
- les conditions favorables à mettre en place pour une expérience réussie;
- les ressources disponibles pour aider les organisations qui veulent se lancer.

Entrez dans l'univers de Cactus Fleuri, d'Axia Services, d'Hydro Québec et de Pleins Rayons et laissez-vous inspirer par les quatre pratiques explorées par ces organisations. Qu'elles soient plus formelles, structurantes et réfléchies ou davantage intuitives et spontanées, vous y trouverez assurément quelques idées.

De l'aide existe pour vous aider à relever le défi de l'entreprise inclusive

Que vous soyez déjà une organisation inclusive ou que vous fassiez vos premiers pas pour le devenir, des ressources existent pour vous soutenir. Pour de l'accompagnement à l'embauche, de l'information sur les programmes existants ou pour du soutien financier, consultez la page Aide à l'embauche des travailleuses et des travailleurs handicapés.

ACTUALITÉS

Les nouveaux projets d'expérimentation et de recherche subventionnés par l'Office cette année

Identifier, documenter et analyser les obstacles, tout en expérimentant des pistes de solution, représentent des avancées potentielles pour favoriser la participation sociale des personnes handicapées.

En ce moment, plusieurs équipes de recherche travaillent à faire avancer les connaissances dans ce domaine. Elles mettent en lumière, entre autres, des solutions novatrices dans divers secteurs tels que le transport, le logement, la communication, l'emploi et le soutien aux parents.



Nous vous présentons un aperçu des nouveaux projets d'expérimentation et de recherche qui ont été subventionnés en 2023-2024 dans le cadre de nos deux volets du Programme d'expérimentation et de recherche sur la participation sociale des personnes handicapées.

Volet expérimentation

Trois nouveaux projets d'expérimentation subventionnés en 2023-2024 sont en cours de réalisation. Le premier projet porte sur les services d'interprétation visuelle et tactile. Il s'agit d'une étude sur la faisabilité d'élargir la couverture de ces services ainsi que sur l'ajout du service d'interprétation sur demande. Ce projet est mené par l'équipe de recherche du Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET).

Le deuxième projet d'expérimentation consiste à analyser les besoins des parents d'adultes autistes afin de mieux les soutenir dans leurs tâches et favoriser leur participation sociale. Ce projet est mené par l'équipe de madame Catherine Des Rivières-Pigeon de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Pour ce qui est du troisième projet, il touche plus spécifiquement le milieu scolaire. L'équipe de madame Marie Grandisson de l'Université Laval documentera la mise en place du Programme Pour des écoles neuroinclusives pendant une année scolaire dans trois écoles primaires et en évaluera les retombées. Il s'agit d'un programme qui vise à réduire les obstacles à la participation scolaire des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme.

Volet recherche

Deux nouveaux projets de recherche ont été retenus en 2023-2024 dans le cadre d'un appel de projets du partenariat entre l'Office et le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation. Le premier projet de recherche porte sur la démarche qui entoure la transition de

l'école à la vie adulte de jeunes handicapés, de leur famille et des acteurs impliqués. Ce projet est mené par l'équipe de madame Chantal Desmarais de l'Université Laval.

Le second projet consiste à renforcer la capacité des jeunes ayant une incapacité physique en utilisant une approche de résolution de problèmes dans des contextes concrets. Il s'agit d'une étude méthodologique mixte qui est réalisée par l'équipe de madame Dana Anaby, du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Ouest de l'Île-de-Montréal.

Un nouveau projet de recherche a également été subventionné dans le cadre d'un appel de projets du partenariat entre l'Office et le Fonds de recherche Inclusion sociale. Ce projet de recherche de l'équipe de madame Anne-Marie Nader, du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, vise à mieux comprendre la manière dont l'environnement scolaire bâti (physique) et social peut soutenir le bien-être et la participation sociale des enfants autistes. Cette analyse permettra de proposer des recommandations et des principes de conception et d'adaptation des espaces scolaires.

Enfin, il est possible de consulter l'ensemble des projets d'expérimentation et de recherche subventionnés qui sont en cours de réalisation. Ils sont regroupés selon l'année financière pendant laquelle ils ont été amorcés.

L'Office vous tiendra informés des résultats de chaque projet de recherche au fur et à mesure, une fois finalisé.

Appel de projets 2024-2025 du volet Expérimentation

L'appel de projets général 2024-2025 du volet Expérimentation est en cours jusqu'au 3 septembre 2024, à 16 h 30.

Si vous souhaitez soumettre une proposition de projet, veuillez consulter la page Web du Programme d'expérimentation et de recherche sur la participation sociale des personnes handicapées.

Appel de projets du volet Recherche

Un appel de projets est en cours jusqu'au 7 juin 2024, à 16 h 30. Il s'intitule Les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées LGBTQ+. Il s'agit d'un appel de projets spécifique qui a été lancé directement auprès de la communauté scientifique. Pour les détails, communiquez avec l'Office des personnes handicapées du Québec, par courriel à evaluation@ophq.gouv.qc.ca.

ACTUALITÉS

Budget fédéral 2024

Le gouvernement lance la prestation canadienne pour les personnes handicapées

Le 17 avril dernier avait lieu le dépôt du budget fédéral intitulé : Une chance équitable pour chaque génération dont les dépenses totales prévues en 2024-2025 s'élèvent à 534,6 milliards de dollars. Certaines mesures annoncées visent notamment à donner à chaque génération les moyens de réussir.

Pour ce faire, il annonce des investissements de 1,4 milliard de dollars en 2024-2025 pour une série de mesures visant à renforcer le filet de sécurité sociale des Canadiennes et des Canadiens. Il compte, entre autres, offrir du soutien aux personnes handicapées, par le biais de la prestation canadienne pour les personnes handicapées.

Du soutien pour 600 000 personnes handicapées à faible revenu

La Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées a créé le cadre juridique d'une prestation directe destinée aux personnes handicapées qui sont à faible revenu et en âge de travailler. Elle vise à compléter les mesures provinciales et territoriales de soutien au revenu existantes.

Le montant maximal prévu de la prestation est de 2 400 \$ par année pour les personnes handicapées à faible revenu âgées de 18 à 64 ans. Elle devrait accroître le bien-être financier de plus de 600 000 personnes handicapées à faible revenu. Elle sera versée à compter du mois de juillet 2025, au terme d'un processus de réglementation et de consultations menées auprès de personnes handicapées. Les personnes détenant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées y auront accès directement.

De plus, afin de faciliter l'accès à la prestation, un financement est prévu pour couvrir le coût des formulaires médicaux nécessaires à la demande du crédit d'impôt pour personnes handicapées. Des consultations auprès des personnes handicapées sont prévues sur les éléments clés du modèle de prestation, y compris les seuils de revenu maximum et les taux de réduction progressive.

Finalement, précisons que le gouvernement fédéral demande aux provinces et aux territoires d'exclure les paiements de la prestation canadienne pour les personnes handicapées du calcul du revenu de celles-ci aux fins des mesures de soutien qu'elles reçoivent.

Déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées : de nouvelles dépenses bientôt admissibles

Le gouvernement compte modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin de rendre d'autres dépenses admissibles à la déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées.

Parmi ceux-ci, on retrouve :

- les animaux d'assistance formés pour effectuer des tâches précises pour les personnes ayant certaines incapacités graves;
- les dispositifs d'entrées informatiques de rechange, comme les claviers fonctionnels, l'affichage en braille, les stylos numériques et les appareils de reconnaissance vocale;
- les fauteuils de travail ergonomiques et les dispositifs de positionnement des lits, y compris les évaluations connexes.

Le gouvernement prévoit mener des consultations sur la liste des dépenses admissibles auprès des personnes handicapées et des parties intéressées tous les quatre ans, à compter de 2028.

*Office des personnes
handicapées*

Québec

